

Parcs à conteneurs - La collecte des bouchons de liège

Extrait du bulletin communal de décembre 2002

Tel est le message de l'A.S.B.L. « Le Petit liège » avec laquelle I.D.E.Lux s'associe afin de tester une nouvelle collecte au départ de quatre parcs à conteneurs : Durbuy, Erezée, Hotton et Rendeux.

Si l'expérience est concluante, cette nouvelle collecte pourrait être étendue à l'ensemble des 50 parcs à conteneurs de la zone I.D.E.Lux.

En effet, le liège est un matériau intéressant et facile à recycler alors que si nous le jetons à la poubelle, il termine sa vie dans un centre d'enfouissement technique (décharge contrôlée).

Que collectons-nous ?

Nous collectons tous les objets constitués uniquement de liège :

- Bouchons de bouteilles (sans plastique ni métal).
- Panneaux muraux.
- Revêtement de sol.
- Sous-Plats
- ...

Où déposer vos bouchons ?

Un petit fût de 50 litres est prévu à cet effet à proximité du bureau du préposé. Une affichette spécifique identifie ce récipient. N'hésitez pas à demander où il se trouve à votre préposé.

Comment le liège est-il recyclé ?

Lors de son arrivée au centre de recyclage, il sera stocké puis broyé en granulés. Ensuite, il pourra être utilisé en bioconstruction, à l'état naturel. Le liège est, en effet, un très bon isolant thermique et acoustique.

Chauffé sous pression, le liège se dilate et libère ses propres résines; les granulés peuvent ainsi se souder les uns aux autres pour former des plaques.

Les granulés de liège peuvent être versés en vrac entre les chevrons de plancher et les plaques seront placées entre les murs de briques et de blocs de sous-toiture, comme isolant naturel.

De plus amples informations concernant cette méthode d'isolation sont disponibles sur le parc à conteneurs. N'hésitez pas à demander le dépliant à votre préposé.

Le saviez-vous ?

Le liège est récolté à partir de l'écorce d'un arbre : le « chêne-liège » originaire des régions méditerranéennes (Espagne, Portugal, Corse, ...).

L'écorce enlevée se régénère très lentement : après la plantation d'un arbre, il faut attendre 25 ans pour récolter une première fois l'écorce. Ensuite, il faudra 10 nouvelles années à l'arbre pour produire une écorce à nouveau utilisable.

Besoins d'informations complémentaires ?

Vous pouvez contacter :

Olivier MAILLEUX

Conseiller en Environnement d'I.D.E.Lux. - 0496/26.05.64

René HAMERS

A.S.B.L. « Le Petit liège » - 087/44.50.21